

REUNION du 3 Mars 2015

Faite à l'initiative de la Direction qui souhaitait communiquer sur plusieurs sujets avec les organisations syndicales, elle a porté suite à une demande lors du CTL du 26/11. Elle a porté sur les points suivants :

- L'aménagement des structures et du réseau
- La mise à jour des valeurs locatives (VL) des locaux professionnels
- La régionalisation
- Les suppressions d'emplois 2015
- Les résultats 2014 de la DRFiP 63
- Le dialogue de performance globale (ancien dialogue de gestion)

A noter que seuls Force Ouvrière et Solidaires ont répondu à cette invitation.

Structures et réseau

Application de la démarche stratégique, il s'agit en fait de fusionner à une même résidence les services identiques, au cas particulier les SIE de Berthelot qui vont passer de 4 à 2.

Pour le Puy de Dôme un seul et unique SIE départemental n'est absolument pas envisageable compte tenu de la taille démesurée que prendrait un tel service.

Les regroupements vont se faire Nord /Sud soit SIE Nord Ouest avec Nord Est et SIE Sud Ouest avec Sud Est.

Selon la Direction, ce regroupement des SIE 2 par 2 est LA solution pour retrouver des équipes à même de conduire correctement les missions et pouvoir gérer au mieux les personnels (congrés annuels - temps partiel)

Pas de suppression d'emplois, chacun des nouveaux SIE aura donc 2 adjoints (cadre A). En revanche, les A+ passent de 4 à 2 mais deux départs en retraite permettent de gérer la situation au mieux.

Il va malgré tout falloir attendre le classement des postes fusionnés pour savoir quel grade devront avoir les nouveaux chefs de service.

Cette fusion de service oblige à avoir une réflexion sur 4 sujets principaux :

- accueil caisse
- métier au sein du service
- ressources humaines
- immobilier

Trois schémas d'organisations sont possibles :

- * Une organisation intégrée : composé des 3 pôles comme actuellement
- * Une organisation déconcentrée multi-SIE : un SIE assurerait les missions transverses pour le compte d'autres SIE
- * Une organisation déconcentrée mono-SIE : comme précédemment mais sans les missions gestion et comptabilité et devenant de fait un service non comptable

Le Directeur s'engage à une communication optimale ; pour ce faire, une rubrique dans Ulysse permettra aux agents de suivre au plus près la fusion des SIE de Berthelot.

Une réflexion doit être menée sur les SIP de Berthelot mais pas avant 2016 et au plus tard pour 2018. (la démarche stratégique est sur la période 2013 / 2018)

A noter que le pôle départemental des revenus du patrimoine va être mis en place. Cela va consister en fait à effectuer un rapprochement géographique des différents services gérant ce type de revenus et déjà implantés à Berthelot.

Pas de fermetures de trésoreries pour 2015, les 2 trésoreries actuellement en intérim seront les prochaines à être fermées

En revanche, les postes de taille critique (2 agents plus le trésorier) ne pourront pas être maintenus ouverts encore très longtemps. Le Directeur actuel n'envisage pas d'y toucher mais ils sont dans le collimateur de la DG et à terme, soit par rapprochement soit par fermeture définitive, ils vont disparaître du paysage local.

La révision des VL des locaux professionnels

Expérimentation en 2011 avec une généralisation en 2013, les travaux sont pratiquement achevés. La saisie des nouvelles données collectées a permis une agrégation des informations et un avant projet transmis début 2014 pour examen par une commission départementale.

Concrètement, il reste à définir les secteurs géographiques et les grilles de tarif pour chaque secteur, Les valeurs locatives seront désormais en rapport avec les loyers des locaux professionnels (38 catégories de locaux ont été définies pour chaque secteur géographique)

La mise à jour devrait être effective au 1er Janvier 2016.

La régionalisation

La réforme de la carte des régions impacte toutes les administrations mais pas dans les mêmes proportions. A la DRFiP 63, les missions à caractère régional seront bien évidemment touchées et notamment :

- le contrôle budgétaire
- la certification des fonds européens
- la mission expertise économique
- la paie régionale
- CHORUS pour partie

En tout, c'est une quinzaine d'agents de la DRFiP qui seraient concernés.

A la remarque de Force Ouvrière quant à l'affectation actuelle des agents de la Direction, (RAN Clermont Direction) le Directeur a bien convenu qu'ils resteraient RAN Clermont Direction.

Les collègues de la paierie régionale (affectation RAN Clermont gestion des comptes publiques) ont eux aussi une garantie de 3 ans à la résidence et sur la mission. On peut raisonnablement penser qu'ils retrouveront un emploi dans une des trésoreries de Clermont-Fd.

Les missions de la paierie régionale et du contrôle budgétaire partiront à Lyon dès la mise en place effective des nouvelles régions (01/01/2016) d'où une fermeture de ces 2 services au 31/12/2015.

Il faudra garder un échelon départemental pour le volet expertise économique et financière. CHORUS et le SFACT étant en dématérialisation totale, le travail peut très bien rester à Clermont-Fd. On peut aussi envisager raisonnablement une période transitoire de 2 ou 3 ans au cours de laquelle les missions régionales pourraient continuer à être menées localement.

La Direction a prévu, comme lors de chaque suppression de postes, d'aller rencontrer les agents concernés par la régionalisation et de les recevoir en entretien individuel afin d'expliquer les priorités existantes (maintien 3 ans à la résidence et sur la même mission) et d'aider ceux qui souhaiteraient faire une demande de mutation dans Agora Voeux.

Force Ouvrière a évoqué également les services RH qui sont touchés par une régionalisation de la partie paye (mise en place de pôles SCRH).

Actuellement la DG recherche des locaux pour installer ces nouvelles structures. Les loyers n'étant pas trop élevés à Clermont-Fd, le Directeur a bon espoir pour une création d'un pôle SCRH dans le Puy de Dôme.

A la question de Force Ouvrière sur les dates de la campagne IR (inconnues pour l'instant) le Directeur pense qu'elles pourraient être comme en 2014 à cheval sur Avril - Mai.

A la question sur les équipes de renfort, le Directeur a précisé que le vivier a été constitué, la réflexion porte actuellement sur la mobilité de cet EDR qui va être un peu délicate à mettre en œuvre côté ex EDRA.

La réunion s'est poursuivie avec l'évocation de 5 grands sujets.

Les suppressions d'emplois

- ◆ mode de calcul
- ◆ répartition catégorielle
- ◆ contribution proportionnelle pour chaque grade
- ◆ correctifs possibles

Les résultats 2014

Globalement bons malgré les réductions d'effectifs

Le dialogue de performance globale

Ancien dialogue de gestion, une réflexion est en cours sur les dépenses de fonctionnement et plus particulièrement sur :

- ◆ l'affranchissement (essayer d'obtenir un tarif industriel moins cher que le tarif économique actuel - des imprimantes virtuelles sur les postes, l'impression se ferait à la DISI qui assurerait de ce fait la mise sous pli et l'envoi des courriers)
- ◆ la gestion des impressions (plus d'imprimantes en réseau et surtout les mêmes imprimantes pour tous - le moins de stocks possibles de consommables informatiques)
- ◆ les frais de déplacement
- ◆ les fournitures

Le bilan du PSV2

- ◆ au 30/08/2014 sur 2474 budgets on en avait 14% en production, 19% en test, 16% en attente de flux et 51% à paramétrer
- ◆ au 28/01/2015 sur 2354 budgets on en avait 62% en production, 23% en test, 7% en attente de flux et seulement 7,73% à paramétrer

2 orientations prioritaires ont été définies par la Direction :

- ✓ Le volet dématérialisation qui doit être amplifié
- ✓ La mutualisation d'un mode d'organisation la mieux adaptée aux usagers

Assistaient à cette réunion informelle les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local :

- Monique ROBERT (SIE Issoire)
- Marie-Claire ORBAN (Trésorerie Banlieue et Amendes)
- Gilles GUEGAN (Trésorier d'Ambert)

Le moment venu, Force Ouvrière aidera les collègues touchés par la régionalisation et pour lesquels les missions seront transférées à Lyon

Des permanences seront assurées par Pascaline KERHOAS (spécialiste FO des règles de gestion - CAPIste nationale en B) et par Monique ROBERT secrétaire départementale FO DGFIP 63.

Pour les collègues en poste à la Direction, le correspondant de site est Anne-Marie BOVAY, elle est à même de recueillir toutes vos questions.